

Règlement du concours photo Mieux se déplacer à Bicyclette

Décembre 2021

MDB organise un concours photo. Le thème est "Du vélo en hiver". Les 10 gagnants seront exposés dans la Maison du Vélo (37 boulevard Bourdon, 75004 Paris) fin février 2022.

LE CONCOURS

Ce concours est ouvert à toute personne. Les étapes sont les suivantes :

- 15 décembre – 31 Janvier : envoi des photos numériques
- 1^{er} février – 14 février : vote en ligne. Il n'est pas nécessaire d'avoir proposé de photos pour pouvoir voter.
- Fin février : annonce des résultats et cérémonie de remise des prix

ENVOI DES PHOTOS

Chaque participant peut envoyer au maximum une photo. Envoyez vos photos via [wetransfer](https://wetransfer.com) avec pour destinataire genevieve.cron@mdb-idf.org

LES PHOTOS

Les concurrents doivent envoyer une ou plusieurs photos remplissant les conditions suivantes :

- Les photos correspondent au thème en cours
- Les photos ne sont pas issues d'un montage de plusieurs vues
- Les photos n'ont pas déjà été primées
- Aucun élément ajouté n'est autorisé, seuls de petits éléments secondaires peuvent être supprimés
- Quelques des retouches numériques mineures sont acceptées (niveaux, contraste, courbe, traitement des poussières, recadrage)
- L'anonymat de l'auteur sera la règle afin de respecter la neutralité des votes
- Les photos postées doivent être l'œuvre de la personne qui dépose les photos
- Les images contenant des informations à caractère pédophile, raciste, pornographique, ou volontairement choquantes ne seront pas publiées
- Dans le cas où des images représenteraient des personnes physiques ou morales reconnaissables ou des biens privés, l'auteur s'engage à pouvoir présenter si besoin et sans délai l'autorisation de publication signée
- En expédiant une image, son auteur accepte qu'elle soit diffusée sur le site du concours, et qu'elle soit exposée dans la Maison du Vélo, 37 boulevard Bourdon, 75004 Paris. Il reste responsable des images qu'il propose, il ne sera admis aucune image non signée du nom véritable de son auteur. L'organisateur s'engage à ne pas utiliser les images reçues à d'autres fins que le concours lui-même sans demander l'autorisation à l'auteur
- L'organisateur se réserve le droit de refuser toute photo qu'il juge ne pas remplir les conditions ci-dessus
- Chaque image doit comporter au minimum 1920 pixels sur le côté long et être au format 4/3 environ.
- Les fichiers devront être au format JPEG avec profil couleur RVB
- Les fichiers devront être nommés de la façon suivante NomPrenom.jpeg

LE VOTE

Chaque votant désignera ses 3 photos préférées en s'interdisant de désigner une de ses photos. Pour voter, un vote en ligne sera mis en place, à partir de la page <https://mdb-idf.org/concours-photo/>

GAGNANTS

Les points sont comptés comme suit : 5 pour un vote en 1^{ère} place, 3 points pour un vote en seconde place, 1 point pour un vote en 3^{ème} place. Les 3 gagnants, qui ont marqué le plus de points, seront affichés à la Maison du Vélo à partir de fin février 2022 en format A3. Les 7 suivants seront affichés à la maison du vélo en format A4.